



LE 73

DÉCEMBRE 2015

Mot du directeur

C'est avec plaisir que nous publions ce qui sera, vraisemblablement, la dernière édition du bulletin *Le 73*! En effet, dans ce numéro, vous apprendrez, ou vous l'avez possiblement déjà constaté sur le terrain, que l'ensemble des tronçons du projet de doublement de l'autoroute 73 est maintenant ouvert à la circulation.

Aussi, un nouveau tronçon du projet de prolongement de l'autoroute 73 a été mis en service entre Notre-Dame-des-Pins et Saint-Georges en novembre dernier. Il ne reste plus qu'un contrat en réalisation, lequel devrait être terminé à l'automne 2016. Dès lors, les usagers de la route qui souhaitent se rendre de Lévis à Saint-Georges pourront rouler sur une autoroute à deux chaussées séparées tout au long de leur parcours.

De plus, nous vous présentons une première québécoise, soit l'utilisation d'un système de déglacage automatisé afin de sécuriser l'utilisation du pont de l'autoroute 73 au-dessus de la rivière Gilbert, à Notre-Dame-des-Pins.

En terminant, j'espère que ce bulletin aura été une source d'information intéressante pour toutes les personnes concernées par les projets de doublement et de prolongement de l'autoroute 73.

Pour compléter l'information du présent bulletin et pour en savoir plus sur le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche, je vous invite à consulter la rubrique « Projets majeurs » dans le site Web du ministère des Transports du Québec.

Bonne lecture!

Richard Charpentier, ing.

Directeur



Mise en service des deux derniers tronçons du projet de doublement de l'autoroute 73



Le 22 octobre 2015 marque la fin d'un important projet ayant comme objectif premier d'améliorer la sécurité des usagers de la route. En effet, c'est en fin de journée qu'a eu lieu l'ouverture à la circulation des deux derniers tronçons du projet de doublement de la chaussée de l'autoroute 73 entre Sainte-Marie et Saint-Joseph-de-Beauce.

L'un des deux secteurs, dont les travaux ont été amorcés en octobre 2013, débute à 1,3 km au sud de la route Carter, à Sainte-Marie, et s'étend jusqu'à 2 km au nord de la route 112, à Saints-Anges, totalisant ainsi 6,1 km. En ce qui a trait au dernier tronçon situé au nord, il s'étend sur une distance de 5,5 km à partir de la route Cameron et se poursuit jusqu'à 1,3 km au sud de la route Carter, à Sainte-Marie. Par ailleurs, ces travaux, entamés en août 2014, nécessiteront certaines entraves de voies en 2016 afin de permettre la finalisation du projet.

Rappelons que le projet de doublement de la chaussée de l'autoroute 73 comprend 5 secteurs, totalisant 28,9 km entre Sainte-Marie et Saint-Joseph-de-Beauce, lesquels ont été réalisés du sud vers le nord. Le tout premier tronçon, soit celui qui s'étend de la route 276 jusqu'à 1,3 km au sud de la route Calway, à Saint-Joseph-de-Beauce, est ouvert à la circulation depuis le mois d'octobre 2011.





Un autre tronçon du projet de prolongement de l'autoroute 73 ouvert à la circulation



C'est le 11 novembre dernier que le Ministère a annoncé l'ouverture à la circulation d'un nouveau tronçon du projet de prolongement de l'autoroute 73 en Beauce.

Ce nouveau segment de 4,9 km, qui relie la 74^e Rue, à Saint-Georges, à la route des Pins, à Notre-Dame-des-Pins, a été réalisé en deux phases. Les travaux pour le secteur compris entre la 74^e Rue, à Saint-Georges, et la route Veilleux, à Notre-Dame-des-Pins, ont été entamés en juillet 2012, alors que ceux du secteur s'étendant de la route

Veilleux jusqu'à la route des Pins, à Notre-Dame-des-Pins, ont été amorcés en août 2013

Voilà une autre importante étape de franchie dans le cadre de ce projet majeur visant le développement du réseau routier et l'efficacité des transports, en plus de prioriser la sécurité routière. Les efforts soutenus du ministère des Transports permettent maintenant aux usagers de bénéficier d'une nouvelle portion de cette artère importante du réseau routier.

Rappelons que le projet de prolongement de l'autoroute 73 comprend trois phases, totalisant 17,7 km, entre Beauceville et Saint-Georges, lesquelles ont été réalisées du sud vers le nord. Le tout premier tronçon, soit celui entre la route 204 et la 74^e Rue à Saint-Georges, est ouvert à la circulation depuis le 21 novembre 2013. L'ouverture du dernier tronçon est prévue en 2016.





Un système de déglacage automatisé pour un pont aux mille et une particularités



En plus de son allure impressionnante, le nouveau pont enjambant la rivière Gilbert, construit dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 73, se situe dans un environnement qui lui est propre.

Ce pont permet au nouveau tronçon de l'autoroute 73 de franchir la rivière Gilbert et sa saisissante vallée, à Notre-Dame-des-Pins. Il s'agit d'un pont à poutres en acier, de quatre travées, d'une longueur totale de 343 mètres et d'une largeur de 26 mètres. Le tablier se situe à 45 mètres au-dessus de la

rivière. De plus, la géographie et le milieu, qui comprend un cours d'eau, un relief accidenté, une présence fréquente d'humidité et un corridor de vent, font en sorte que des conditions de surface de la chaussée spécifiques et différentes (formation de glace) de celles de la route peuvent apparaître sur la structure.

Ainsi, afin d'améliorer la sécurité des usagers au cours de la traversée du pont, un système de déglacage automatisé a été installé afin de permettre une intervention ponctuelle et rapide en fonction des besoins, selon les conditions météorologiques ou l'état de la chaussée. Cette nouvelle technologie, une première au Québec, est constituée d'une station de pompage, d'un système de raccordement, d'un système de gicleurs, d'un système de contrôle automatique (activation des gicleurs) et d'un système météoroutier (capteurs de chaussée et stations météoroutières) déterminant l'état de la chaussée. Le système est automatique, mais peut également être commandé à distance par une télécommande ou par un accès Internet au système de contrôle.





L'aspersion s'effectue sur la structure de même qu'à l'approche de celle-ci. Ainsi, 22 gicleurs sont installés dans chaque direction en amont et sur le pont. Le premier est installé à une distance de 60 mètres de la structure. C'est le roulement des véhicules qui permet de disperser les fondants liquides sur toute la largeur du pont tout en le transportant sur plusieurs mètres en aval.